



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 décembre 2024 à 14h30

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 3 décembre 2024

PRESENTS:

Alain BATTAGLINI

1er adjoint

Sébastien BOVERO

Conseiller municipal

André GUIGUES

2ème adjoint

Denise GUIGUES

Maire

Alina ORANGE

Conseillère municipal

Julien PAULET

Conseiller municipal

Gilles PERRIER

Conseiller municipal

ABSENTS:

Michel BLAIN

3ème adioint

Damien FIROUD

Conseiller municipal

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION:

Chantal ROGER-ROBERT

Conseillère municipale

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents: 7 Votants: 8

N° 42/2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

VU l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales

VU la nomenclature budgétaire et comptable M49

VU la délibération N°12/2024 du Conseil Municipal en date du 28 mars 2024 approuvant le budget de l'eau et l'assainissement

<u>Décision modificative N°1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2024 :</u>

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

Sur demande du Trésor Public, Madame Le Maire propose la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT / DEPENSES





CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT DES CREDITS OUVERTS AVANT DM	DECISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CREDITS OUVERTS APRES DM
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	99 580		98 580
Article 6071	Compteurs		-1000	
CHAPITRE 042 Article 6811	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	42 000		43 000
	Dotations aux amortissements		+ 1000	

SECTION INVESTISSEMENT / RECETTES

CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT DES CREDITS OUVERTS AVANT DM	DECISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CREDITS OUVERTS APRES DM
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	38 700		37 700
Article 1313	Départements		-1000	
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	42 000		43 000
Article 28181	Installations générales		+ 1000	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE les modifications telles que proposées ci-dessus **VALIDE** la décision modificative n°1 du budget eau et assainissement 2024 **DONNE** tout pouvoir à Madame Le Maire pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON Les jours, mois et ans susdits Le Maire, Denise GUIGUES

